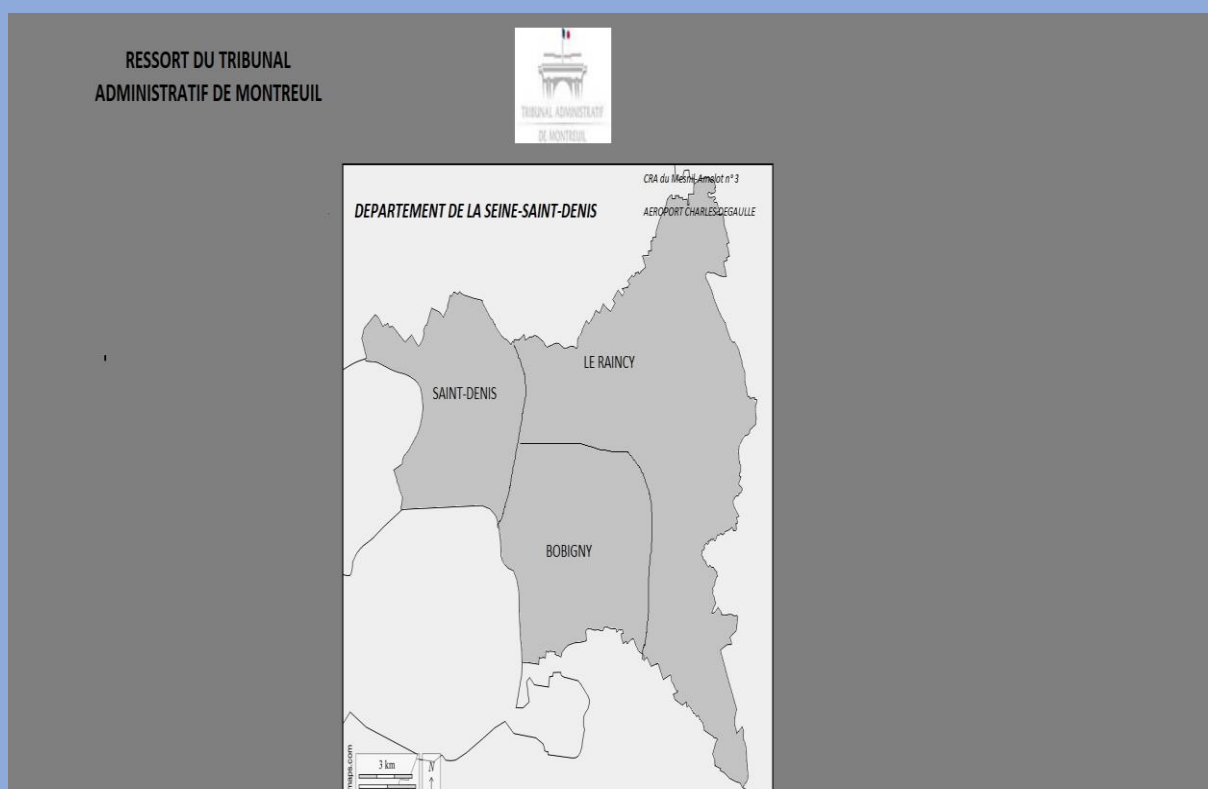




RESSORT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL



Le Tribunal administratif de Montreuil est compétent territorialement pour l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis, l'intégralité de l'emprise de l'aérodrome de Paris - Charles-de-Gaulle et pour le centre de rétention administrative n°3 du Mesnil-Amelot